

Centre  
canadien pour le  
développement  
de la politique  
étrangère



## Historique

Le gouvernement est résolu à favoriser une participation accrue du public à l'établissement de la politique étrangère du Canada. En 1994, un Comité mixte spécial du Parlement a fait valoir la nécessité d'intensifier le dialogue avec les Canadiens et de faire davantage appel à leurs contributions. En réponse, dans son Énoncé de politique étrangère, le gouvernement a promis de renforcer « les mécanismes et les institutions qui permettront aux Canadiens de participer à l'élaboration de la politique étrangère ».

Afin de faciliter la participation des Canadiens des milieux privés, le gouvernement a créé le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère et lui a confié le mandat suivant :

- Fournir des renseignements sur les politiques
- Signaler aux citoyens les possibilités de contribution
- Faciliter et promouvoir la constitution d'un réseau pancanadien de développement des politiques
- Encourager et appuyer l'implantation d'une capacité d'élaboration des politiques dans les universités et collèges, les ONG et la société civile en général
- Donner une dimension publique aux activités d'établissement des politiques du Ministère

La création du Centre, la tenue annuelle du Forum national sur les relations internationales du Canada, les consultations régulières du Ministère auprès d'ONG, d'experts et d'autres intéressés, et les rencontres des ministres avec un vaste éventail de Canadiens concernant des dossiers essentiels, sont autant de témoignages de la constante détermination du gouvernement à renforcer la participation des citoyens à l'établissement des politiques.

# Le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère

## Ce que nous faisons

Le Centre a été institué pour permettre aux Canadiens de participer au processus de développement de la politique étrangère.

## CONSEIL CONSULTATIF

Le Conseil consultatif du Ministre des affaires étrangères identifie les questions de politique étrangère émergentes et stratégiques. Le Centre donnera de la publicité à ces questions, de même qu'à d'autres dossiers qui intéressent le Ministre, faisant ainsi appel aux suggestions des Canadiens.

## CONSTITUTION D'UN RÉSEAU

Les Canadiens s'intéressant à ces questions et désireux de participer au développement de la politique étrangère sont invités à nous contacter. Il existe dans un certain nombre de villes des groupes locaux de développement des politiques (constitués notamment d'ONG et d'universitaires). Veuillez vous mettre en rapport avec nous pour obtenir les noms et adresses des coordonnateurs de la région où vous habitez. Vous pouvez nous aider à repérer des questions et des options qui méritent l'attention des décideurs en matière de politique étrangère. Faites-nous part de vos intérêts dans ce domaine. Si vous mettez au point un projet portant sur des options stratégiques, veuillez nous le soumettre pour examen en vue d'un éventuel financement.

## SOUTIEN DE PROJETS PUBLICS

Le Centre appuiera la tenue de séminaires, la présentation de documents visant des options stratégiques et d'autres activités du même genre. Les activités peuvent être entreprises à l'initiative du Centre ou sur proposition du public. Parmi les activités du Centre, citons le Forum national sur les relations internationales du Canada, et le soutien à l'organisation de conférences et à la mise en place d'une communauté pour le développement des politiques. De plus, un fonds a été constitué pour financer les projets portant sur des options stratégiques.

Le Fonds John Holmes a été créé en 1996 par le ministre des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy, pour appuyer des projets, issues du public, qui engendrent des options pour la politique étrangère du Canada. Le fonds permet de financer la présentation, sollicitée ou non, de documents concernant les politiques, la tenue de conférences et l'organisation d'autres activités. Les documents sollicités porteront sur des thèmes de politique étrangère définis par le Ministre lui-même et par son Conseil consultatif; les autres seront établis en réponse à des propositions directes du public. (Voir ci-après les critères et principes directeurs du Fonds.)

## PUBLICATION

Le Centre publie et archive sur l'Internet des documents et des rapports concernant des options stratégiques. Le journal de la Politique étrangère canadienne publiera des documents occasionnels, et une édition spéciale de nos documents visant des options stratégiques paraîtra chaque année en juin.

## ÉDUCATION EN MATIÈRE D'ÉLABORATION DES POLITIQUES

Le Centre offre un service d'éducation dans le but d'enrichir la discussion sur les politiques et d'inciter une nouvelle génération de Canadiens à s'intéresser aux affaires internationales. On peut consulter le site Internet du Centre pour ce qui est de l'enseignement et de l'apprentissage dans le domaine des affaires internationales (études sociales, histoire, médias). Ce service, destiné aux professeurs et aux étudiants du secondaire, comprend des modules d'enseignement et permet un accès facile par lien hypermédia à des documents de recherche et d'information très utiles. Notre site Internet est régulièrement mise à jour pour tenir compte des questions d'actualité et des réactions des médias.



## CYCLES DE PROJETS

Le Conseil consultatif du Ministre se réunit en octobre, en février et en mai. L'avis des membres et les intérêts du Ministre donnent lieu à des appels de projets en novembre, en mars et en juin. En réponse à ces appels, s'ouvre une période de six semaines pour les propositions de projets. Les dates d'échéance pour la présentation des demandes sont généralement la mi-décembre, le 15 avril et la fin juin.

Les Canadiens désireux de présenter des projets de développement d'options stratégiques ou de politiques sont invités à envoyer leurs propositions de projets non sollicités en tout temps.



## LE FONDS JOHN HOLMES

*« Tout au long de sa distinguée carrière, John Holmes a encouragé les Canadiens à s'intéresser activement aux affaires internationales. Il est donc tout indiqué d'honorer sa mémoire en favorisant la participation du public à l'élaboration de la politique étrangère. »*

Lloyd Axworthy  
Ministre des Affaires étrangères  
Le 26 avril 1996



## CRITÈRES ET PRINCIPES DIRECTEURS

Le Fonds a été constitué pour appuyer des projets visant des options stratégiques, notamment des documents sur les politiques, des séminaires et des conférences en petit comité donnant lieu à des rapports sur de telles options.

- Les projets doivent viser des options stratégiques bien définies, tout en permettant de stimuler et de faire avancer le débat sur la politique étrangère du Canada.
- Les projets doivent faire intervenir des jeunes (chercheurs, stagiaires ou participants).

- Les projets devraient faire appel à la collaboration entre particuliers, institutions et autres organisations.

## FINANCEMENT

L'appui financier est accordé en tant que contribution du gouvernement canadien; il s'agit donc d'un paiement conditionnel visant une fin précise et soumis à vérification. Les fonds alloués ne peuvent servir à acquitter les frais de fonctionnement du particulier ou de l'organisation bénéficiaire (loyer, immobilisations, équipements, etc.). Les projets doivent être menés à bien au cours de l'exercice financier du gouvernement (1er avril-31 mars). Aucune prorogation ne sera accordée au-delà de cet exercice. Le financement est plafonné à 20 000 dollars par projet.

## PROJETS SOLLICITÉS

Les appels de projets seront affichés au site Internet du Centre, diffusés sur le réseau de développement des politiques et annoncés par les universités et autres établissements. Les candidats doivent prouver qu'ils sont en mesure de contribuer utilement au développement de la politique étrangère.

## PROJETS NON SOLLICITÉS

Les propositions doivent avoir une pertinence démontrable quant aux priorités de la politique étrangère; elles doivent apporter une valeur ajoutée à l'élaboration des politiques et être conformes aux principes et critères du Fonds.

## PROCESSUS D'EXAMEN

Les projets sont évalués par le comité de projets en fonction des critères du Fonds et des projets (et des lettres de recommandation s'il y a lieu). Le comité pourrait inviter les experts à présenter leurs vues sur les projets (les membres du conseil consultatif ne siègent pas au comité de projets). C'est le ministre des Affaires étrangères qui décide en dernier ressort, sur les recommandations du comité.



## DIFFUSION DES PROJETS

Le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère se réserve le droit de diffuser et de publier les options stratégiques et autres résultats découlant des projets.

Pour de plus amples renseignements sur les activités du Centre et sur le Fonds John Holmes, veuillez consulter notre page d'accueil sur Internet :

<http://www.cfp-pec.gc.ca>

ou vous mettre en rapport avec nous à l'adresse suivante :

Centre canadien pour le développement de la politique étrangère

125, promenade Sussex

Ottawa (Ontario)

K1A 0G2

Information : (613) 944-4150

Directeur : (613) 944-8278

Télec. : (613) 944-0687

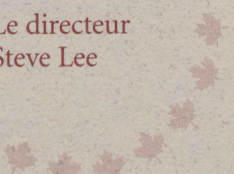
Les demandes de renseignements et les candidatures concernant le Fonds John Holmes devront être adressées au secrétaire du Fonds :

Tél. : (613) 944-0391

Télec. : (613) 995-8069

Nous nous ferions un plaisir de vous envoyer un complément d'informations, et nous vous invitons à vous joindre au réseau national de développement des politiques.

Le directeur  
Steve Lee



Canada

doc  
CA1  
EA752  
97C11  
EXF

# Canadian Centre For Foreign Policy Development








## Background

The Canadian government is committed to greater public participation in foreign policy-making. In 1994 a Special Joint Committee of Parliament called for increased dialogue with Canadians and greater public input. In response, the Government's Foreign Policy Statement promised to reinforce "instruments and institutions...to ensure that the voice of Canadians be heard" in the foreign policy process.

The Canadian Centre for Foreign Policy Development has been created to help Canadians outside of government contribute to the development of Canadian foreign policy. The role of the Centre is to :

- Provide policy information
- Alert citizens to opportunities for public contributions
- Facilitate and promote a policy development network across Canada
- Encourage and support policy development capacity in universities and colleges, NGOs and civil society
- Help integrate a public dimension into foreign policy- making activities



The Centre, the annual National Forum on Canada's International Relations, government consultations with NGOs, experts and others, as well as Ministers' meetings with a wide range of Canadians on key policy issues are reflections of a continuing commitment to enhance the role of citizens in foreign policy-making.

# The Canadian Centre for Foreign Policy Development

## What we do

The Canadian Centre for Foreign Policy Development has been established to help Canadians participate in foreign policy-making.

## ADVISORY BOARD

The Foreign Affairs Minister's Advisory Board identifies emerging and strategic foreign policy issues. Those issues and others of interest to the Minister will be publicized by the Centre in order to invite public input.

## NETWORKING

Canadians who have an interest in responding to these issues and in participating in the development of foreign policy are invited to contact us. There are local policy development groups in a number of cities (NGOs, academics and others). Please get in touch for names and addresses of coordinators in your area. You can help to identify issues and options for policy development attention. Inform us of your foreign policy interests. If you develop a policy options project proposal, please submit it to us for funding consideration.

## SUPPORT FOR PUBLIC PROJECTS

The Centre will support seminars, policy options papers and other initiatives. These activities can be initiated by the Centre, or they can be proposed by the public. The Centre's activities include the National Forum on Canada's International Relations, support for conferences and other initiatives that contribute to the development of the

1-011-768-2585

1-011-768-2585

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY

REVENIR A LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

foreign policy community. Financial support is available through the John Holmes Fund for policy options projects.

Created by Foreign Affairs Minister Lloyd Axworthy in 1996, the John Holmes Fund supports projects initiated by the public that generate policy options for Canada's foreign policy. The Fund is for solicited and unsolicited policy papers, consultations and other activities. Solicited projects are based on foreign policy themes developed by the Minister and the Advisory Board; unsolicited projects will respond to direct public proposals (see below for Fund criteria and guidelines).



## **PUBLISHING**

The Centre publishes and posts on the Internet policy options papers and reports. The Canadian Foreign Policy journal will be the home publication for occasional papers and will issue a special edition each June with our policy options papers.



## **POLICY DEVELOPMENT EDUCATION**

The Centre offers an education service to help inform policy discussion and to engage a new generation of Canadians in international affairs issues. The Centre's Internet site can be used for international affairs teaching and learning (social studies, history, media issues) aimed at senior high school students and teachers. This service includes teaching modules and easy hyper-link access to useful research and background material. Our Internet pages are regularly revised to reflect current events and media attention to issues.



## PROJECT CYCLES

The Minister's Advisory Board meets in October, February and May. Their advice and the Minister's interests generate project invitations in November, March and June. There is a six week opening for project proposals in response to those invitations. Deadlines for project applications are usually mid-December, mid-April and the end of June. Canadians interested in policy options and policy development projects are invited to submit unsolicited project proposals at any time.



## THE JOHN HOLMES FUND

*"Throughout his distinguished career, John Holmes always encouraged Canadians to be actively involved in international affairs. It is therefore appropriate to honour his memory in a fashion that will foster and sustain public participation in foreign policy-making."*

*Lloyd Axworthy*

*Minister of Foreign Affairs*

*April 26, 1996*



## CRITERIA AND GUIDELINES

The Fund is available for policy options projects, particularly policy papers, seminars or small conferences leading to policy options reports.

- Projects must produce focused policy options for Canadian foreign policy and contribute to and advance debate on Canada's foreign policy.
- Projects must involve youth (i.e. researchers, trainees, participants).
- Projects should involve collaboration among individuals, institutions and other organizations.



## FUNDING

Financial support is a Government of Canada Contribution, a conditional payment for a specified purpose subject to audit. Contribution funds may not be used for ongoing operational costs of the recipient individual or organization (e.g. rent, capital, equipment, etc.) Projects must be completed within the government fiscal year (April 1 - March 31). No project extensions beyond the fiscal year will be granted. The funding ceiling per project is \$20,000.



## SOLICITED PROJECTS

Project solicitations will be posted on the Centre's Internet site and advertised through the policy development network, universities and other centres. Applicants for solicited projects must demonstrate their ability to make a useful contribution to policy development.



## UNSOLICITED PROJECTS

Proposals must demonstrate their relevance to Canadian foreign policy priorities, promote added value to policy development and conform to Fund criteria.



## REVIEW PROCESS

Projects are evaluated by a project committee according to Fund and project criteria (and letters of recommendation where required). The committee may invite expert views on projects (Advisory Board members do not sit on the project committee). Final decisions on projects are made by the Minister of Foreign Affairs on the recommendations of the committee.

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01003324 2



## DISSEMINATION OF PROJECT RESULTS

The Canadian Centre for Foreign Policy Development reserves the right to disseminate and publish policy options and other project results.

For more information about the Centre's activities and the John Holmes Fund, please consult our Internet Homepage

<http://www.cfp-pec.gc.ca>

or contact us at:

Canadian Centre for Foreign Policy Development  
125 Sussex Drive  
Ottawa, Ontario  
K1A 0G2

Information: (613) 944-4150

Director: (613) 944-8278

Fax: (613) 944-0687

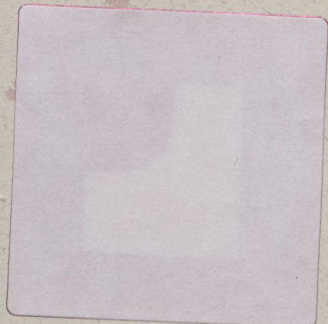
Please direct inquiries and applications for the John Holmes Fund to the Secretary, John Holmes Fund

Phone: (613) 944-0391

Fax: (613) 995-8069

We will be pleased to send you more information and encourage you to join the national policy development network.

Steve Lee  
Director



Canada